

# communiqué presse...

• Montreuil, le 24 décembre 2025/ **La FNIC CGT, la CGT et le syndicat CGT ELKEM Saint-Fons communiquent**

## Nos vies valent plus que leurs profits

**Le syndicat CGT ELKEM Saint-Fons, la FNIC-CGT et la CGT tiennent à exprimer leur plus profonde solidarité à l'ensemble de nos collègues victimes du grave accident survenu sur notre site, ayant entraîné des blessures très graves à trois de nos camarades et malheureusement la mort d'un quatrième.**

En ces circonstances dramatiques, nos pensées vont avant tout aux trois camarades blessés et à la famille du camarade décédé, ainsi qu'à leurs proches. **Nous leur adressons tout notre soutien et leur souhaitons force et courage dans cette épreuve très difficile.**

Nous saluons le professionnalisme et le sang-froid dont ont fait preuve l'ensemble des salariés présents sur le site ainsi que les équipes de secours, pompiers internes et services d'incendie et de secours extérieurs intervenus massivement. Leur réaction immédiate et leur action coordonnée ont été déterminantes pour limiter les conséquences de l'accident, maîtriser le sinistre, prendre en charge les blessés et sécuriser la zone, témoignant d'un haut niveau de compétence et de sens des responsabilités.

**Aucun travailleur ne doit quitter l'entreprise blessé ou pire encore.** Sur un site classé Seveso seuil haut, au cœur de la Vallée de la chimie, **un tel accident est intolérable.** Il interroge lourdement sur l'organisation du travail, l'évaluation des risques, la maintenance et les choix de la direction en matière de prévention.

**Il n'y a pas de catastrophe industrielle mais bien des accidents industriels ayant trop souvent un lien avec les problèmes d'organisation du travail.**

Nous resterons pleinement mobilisés pour que **toute la lumière soit faite sur les circonstances de cet accident mortel.** Nous traquerons sans relâche tous les responsables de ces blessés et de cette mort au travail. Nous exigeons une enquête approfondie associant l'Inspection du travail, la CARSAT et les représentants du personnel, avec une transparence totale sur les causes de l'explosion et les responsabilités engagées. Nous serons particulièrement vigilants quant aux mesures prises **afin que de tels drames ne se reproduisent plus.**

La prévention des risques professionnels doit reposer sur des moyens réels et pérennes : des effectifs suffisants, une formation sécurité de qualité, du temps réellement consacré à la prévention, à la maintenance, aux retours d'expérience et aux exercices d'urgence. **Ces exigences sont incompatibles avec les politiques de réduction de coûts**, de sous-traitance à outrance et d'intensification du travail qui dégradent la sécurité et exposent les salariés.

Nous accompagnerons les salariés et leurs familles dans toutes les démarches nécessaires, notamment en matière de reconnaissance en accident du travail et de prise en charge intégrale des conséquences de cet événement.

Nous serons présents aux côtés de l'ensemble des salariés, y compris celles et ceux directement exposés au choc de cet accident, pour faire valoir leurs droits – droit de retrait, droit d'alerte, accompagnement psychologique.

**AUCUN SALARIÉ NE DOIT RESTER SEUL FACE À CE TRAUMATISME, ET NOUS CONTINUERONS D'EXIGER DES CONDITIONS DE TRAVAIL SÛRES ET DIGNES POUR TOUTES ET TOUS.**